



République Française - Département de la Moselle

Ville de Yutz

AVIS DE DECLARATION SANS SUITE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Mairie de YUTZ
107 Grand'Rue
57970 YUTZ

Objet du marché : M 2016/15 REHABILITATION DES SANITAIRES DE L'AMPHY

Type d'avis : Avis de déclaration sans suite

Motif d'intérêt général : faible concurrence initiale et, sous-estimation des besoins faisant dépasser le budget disponible.

Type de procédure : Procédure adaptée

Catégorie : Travaux

Support(s) de parution : Site internet de la ville

Voies et délais des recours dont dispose le candidat :

- recours gracieux auprès de M. le Maire dans un délai de 2 mois à compter de la date de notification de la décision,
- référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat,
- référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA,
- recours de pleine juridiction ouvert aux tiers évincés, et pouvant être exercé dans les délais fixés par la jurisprudence TARN ET GARONNE du CE dans son arrêté d'avril 2014.
- recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

Le Maire de Yutz,



Bruno SAPIN

A YUTZ, le **25 JUIL. 2016**